

**Téléthon :  
la bâche de  
discorde**

**P. 5**

*La lettre à*

**LULU**



**2€**

Fuyons, tout est découvert !

Irrégulomadaire satirique n°51 - décembre 2005

**Effet domino**

**Les oreilles rouges  
du tribunal  
de commerce**

Comme les juges du tribunal de commerce de Nantes se sont fait salement tirer l'oreille, on les reconnaît facilement à la rougeur de leurs lobes. Parce qu'ils ne voulaient pour rien au monde donner des documents pourtant très officiels : la liste des nominations de leurs juges commissaires depuis une bonne douzaine d'années. L'association nantaise des victimes du tribunal de commerce a dû passer par un arrêt de la cour d'appel de Rennes du 18 octobre 2005 pour obtenir ces ordonnances et procès verbaux. Pas suffisant, il a fallu fournir copie de l'arrêt de justice pour que le tribunal de commerce daigne obtempérer. À la lecture de ces listes nommant les juges tous les ans, grosses surprises : les juges commissaires affectés dans nombre d'affaires ne sont pas les bons. Et n'ont donc aucun pouvoir légal pour assumer les actes et les signatures qu'ils ont pris dans les procédures. Ça peut paraître bénin, mais ça pourrait faire annuler un paquet de procédures, de fait irrégulières. Ainsi Christian Beugin, le président de l'association des victimes, a déniché que pour son affaire -une compagnie aérienne liquidée en 1992-, plein de juges du tribunal de commerce ne sont pas conformes. Pareil pour bien d'autres affaires litigieuses. Autant de voies de recours, comme disent les juristes. L'association des victimes songe à se faire installer une plate-forme téléphonique pour se laisser submerger d'appels. À s'en rougir les oreilles.

**Le néon ou l'infini  
Ça va mieux  
en le dix ans**

En décembre 1995, *La Lettre à Lulu* sort son premier numéro dans l'indifférence générale, sauf de quelques soiffards, conviés dans un bistrot pour l'occasion. À l'époque, la une titrait sur « le scandale bondieusard de l'hosto », protestant contre la dénomination HOTEL DIEU trônant devant l'hôpital en grosses lettres allumées au néon bleu. En ces temps de célébration de la loi de 1905 séparant église et État, rien n'a changé. Ce Lulu est vraiment nul. Il exige la dédieusification immédiate du service public de santé, et dix ans après, rien, nada. Tous les efforts infructueux sont lisibles, et donc forcément risibles, sur le site [www.lalettrealulu.com](http://www.lalettrealulu.com). Pas de quoi pavoiser.

**Allez allez, les pinailleries**

**CANARIS, ON VOUS SPOLIE !**

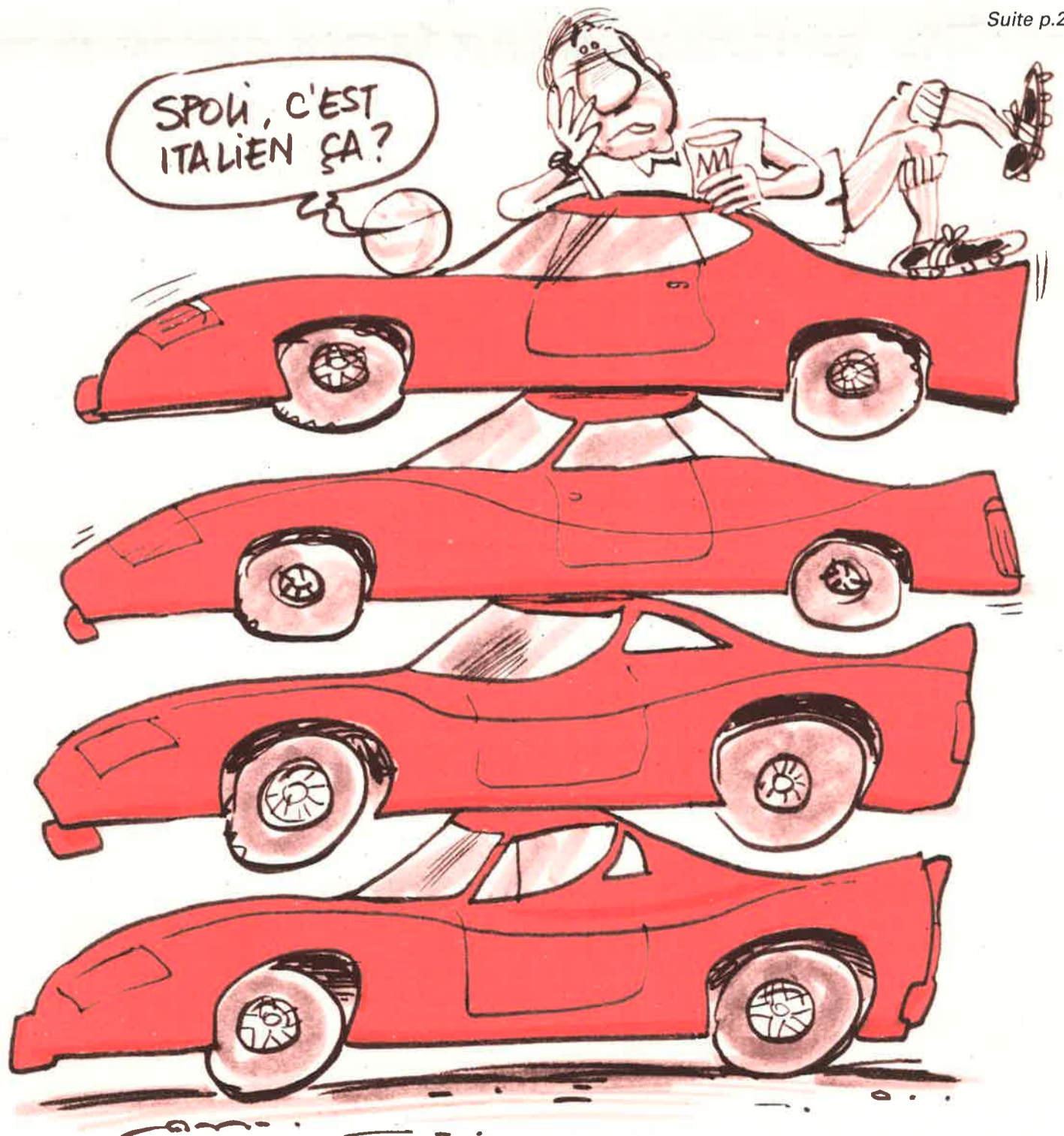
**D'inutiles intermédiaires se sucent au passage sur les réclames que génèrent les pauvres joueurs, délestés de l'argent des commissions qu'ils mériteraient bien pour obtenir des salaires décents. Qui plus est, ces voraces de la pub se bouffent entre eux. Chez Darmon, la pinaillerie est à 900 000 euros.**

Les audiences des prud'hommes ne sont pas habituées à un tel vertige de fric. La salle voit plutôt défiler des femmes de ménage exploitées et des vigiles escroqués par leur patron. Faut dire que cette fois, le salarié licencié brassait les millions du foot business. Il considère qu'on l'a grugé sur son contrat. Pour réparer ces « filouteries », il fait valoir un préjudice de quelque 900 000 € « au principal », comme disent les avo-

cats quand ils ne détaillent pas les petites enveloppes des demandes annexes, heures sup et frais divers, de justice ou de déplacement. 900 000 €, c'est l'équivalent de 739 mois de Smic et des poussières. Christophe Margot, lui, n'est pas smicard. Il a été dix ans commercial en chef au FCN, vendant des emplacements publicitaires, panneaux dans le stade, calendriers, loges VIP, billetterie... Embauché par FCN promotions en avril

1994, il est refile à groupe Jean-Claude Darmon, et ballotté d'une filiale à l'autre, GiroSports, puis finalement Sportfive, quand Darmon fusionne avec Canal + et RTL. Responsable promotion, chef de groupe commercial selon les dénominations, Christophe Margot dirige une équipe d'une demi-douzaine de commerciaux. En 1996, son contrat initial prévoit un fixe de 18 500 F, à quoi s'ajoute une commission de 1 % sur le chiffre d'affaires

Suite p.2 ▶





► Suite de la page 1

## CANARIS, ON VOUS SPOILIE !

qu'il récolte lui-même, et une commission de 0,3 % sur le « chiffre d'affaires global » ramassé non seulement par son équipe, mais plus largement par toutes les filiales de Darmon pour des marchés liés aux Canaris et au club nantais. Mais les résultats des Canaris et les matches supplémentaires en coupes de France ou d'Europe gonflent vite le jackpot publicitaire.

### Tout à l'avenant

À partir de mai 1998, pour réduire ces pourcentages de commissions, des avenants à son contrat de travail lui sont soumis. Qu'il refuse de signer. Ces modifs de contrat distinguent deux chiffres d'affaires, l'un de niveau régional qui lui resterait attribué, l'autre d'envergure nationale qui lui échapperait, notamment pour les sponsors maillots des Canaris. Cette rélegation du commercial en ligue régionale réduit d'autant ses gains. Pire, l'avenant pour la saison 1999-2000 prévoit carrément de lui sucrer sa commission sur le chiffre d'affaires global. Le commercial signera pourtant en 1996 et pour trois saisons, puis trois autres, avec la société d'intérim Synergie, pour un montant global de 21 millions de francs (3,2 M €). C'est vrai que le patron

de Synergie, Daniel Augereau, est un régional (il est même conseiller régional) et que le siège de sa boîte est à Orvault. Sélectionné une fois comme international de la pub, Christophe Margot signe même les droits télévisés d'un match des Canaris contre l'équipe nationale d'Iran, qui n'est pas resté dans les annales, mais on ne peut pas se souvenir de tout.

### Champion de France

Durant toutes ces années, sa chasse aux contrats de pub donne plutôt bien. « Son équipe est la meilleure en France. On a même proposé à M. Margot le poste de directeur commercial national pour tous les clubs de foot français », s'en-

flamme son avocat, sans doute commissionné d'office. S'il donne satisfaction sans aucun souci pendant neuf ans, ça tourne vinaigre quand il réclame son dû et les arriérés. Ses patrons le licencient. La grosse commission, pas question. Allez, au coin ! Au petit coin, on a dit ! Qui a sifflé corner ?

On le charge de tous les torts : il serait démotivé, insubordonné, il critiquerait sa boîte en public. Pire, il voudrait en monter un autre, concurrente. Et le comble, il a même négligé de dénoncer à ses supérieurs le cas d'une salariée maison, qui faisait un second métier les samedi de match en vendant des billets aux entrées, se retrouvant alors salariée



## Digitalisation

# La Miss nantaise se fait taper sur le doigt

**Perfidie : Le Parisien calomnie une Nantaise, ambassadrice du charme et de la féminité. On frise l'incident diplomatique. Nantes saura-t-elle garder la tête froide sans déclarer la guerre à Paris ?**

On l'a vu ! Le doigt ! Sur la photo ! Brandi ! Parue à la une de *TV Magazine*, le supplément télé de 42 journaux\*, la photo des candidates Miss France en rang d'oignons, avec un bras qui sort du rang et qui fait un doigt d'honneur, a soulevé son lot de haut-le-cœur dans les chaumières. Ce geste a pourtant enfin donné un peu de peps punk à ce petit monde sexiste de foire aux bimbois gnan gnan. La planète glamour se voit enfin dotée d'une once de vulgarité de bon aloi qui rend ces jeunes filles un peu moins désincarnées, et un brin moins complaisantes qu'on ne le croyait envers cet éloge des mensurations et des plastiques dites avantageuses. Jusque-là, tout allait bien. Mais après ce doigt d'honneur, une louche d'horreur vient submerger une des valeurs qui fait que la France est France, et Jean Pierre Pernaut son héraut de treize heures : le chauvinisme raisonnable. On vient de bafouer sans pitié ce sentiment qui fait que la gloriole collectée par un citoyen ou une ressortissante rejaillisse instantanément sur

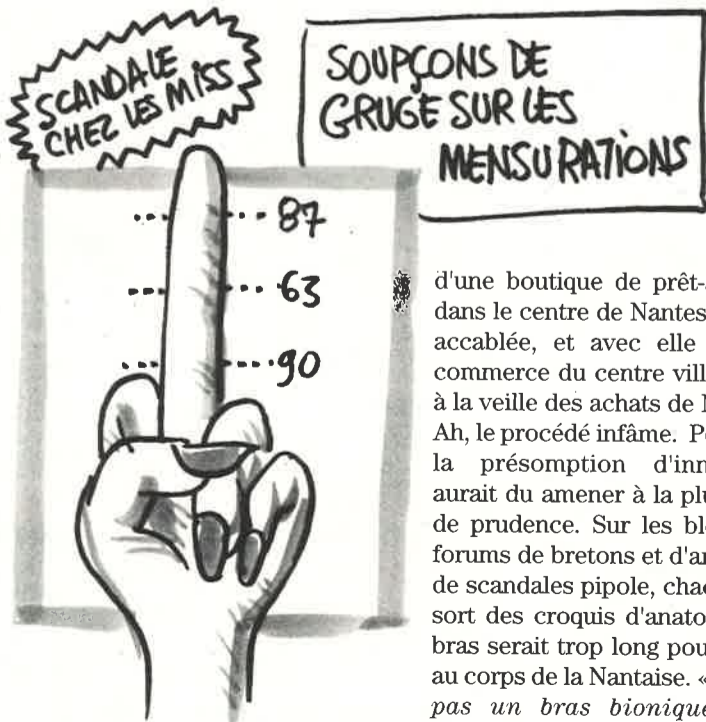
tous les membres de la communauté territoriale, comme on dit dans les rapports.

### Odieuse attaque contre le commerce

Suite au flagrant délit scandaleux, l'instruction est rondement menée par *Le Parisien*, qui livre ses conclusions le 2 décembre, désignant avec quasi-certitude la coupable pressentie. Miss Bretagne, nommée au ban de l'infamie. D'autant que cette Miss Bretagne est une Nantaise ! Qu'une d'entre nous soit accusée lâchement, sans preuve, et

c'est tous, Nantaises, Nantais, qui subissons l'infamie et la calomnie. La photo ne permettrait pas de relier le doigt provoquant à un des corps de rêve, selon l'expression en usage. Furax, Geneviève de Fontenay scrute le cliché, mais ne parvient pas à relever les empreintes digitales de l'impudente. La presse qui n'aime pas les énigmes non résolues, apprécie cependant la grande capacité du Comité Miss France à alimenter la rubrique pipole de bel et bons scandales à connotations sexuelles et morales. Cyndy Trichereau-Duchesne, 24 ans, responsable

plongée dans la science-fiction. Mais le plus grave n'est pas là : la prétendue révélation est divulguée la veille de la finale de l'élection de Miss France. Perfidie anti-bretonne. Heureusement la Nantaise « montrée du doigt »\*\* a deux avocats. L'affaire est sérieuse. Une plainte en diffamation est envisagée par la Bretonne contre *Le Parisien*. La revanche de Bécassine ! Gast alors ! Par Toutatis ! « Elle se sent trahie, bafouée », dit son avocat Me Alain Fouquet. Elle est peinée pour tous ceux qui lui ont fait confiance en Bretagne et qu'elle représentait dignement. À Nantes, aujourd'hui, tout le monde lui en parle. Or, elle a horreur de la vulgarité ; elle ne supporte pas l'image ainsi donnée d'elle et donc de sa province\*\*\*. Petit rappel. Les élections des miss version Geneviève de Fontenay ont adopté le découpage des vieilles provinces. D'où la disqualification des Pays-de-la-Loire qui ravit les partisans du rattachement de la Bretagne à la Loire-Inférieure. La justice va donc être saisie, et devra examiner le jeu des photos du jour fatidique ainsi qu'une vidéo qui a filmé toute la séance de poses. La Nantaise doit être disculpée, des excuses publiques devront lui être présentée, ainsi qu'à la ville de Nantes, à la province armoricaine dans son ensemble et au commerce de détail nantais en parti-



d'une boutique de prêt-à-porter dans le centre de Nantes, se voit accablée, et avec elle tout le commerce du centre ville. Et ce à la veille des achats de Noël !... Ah, le procédé infâme. Pourtant, la présomption d'innocence aurait dû amener à la plus grande prudence. Sur les blogs, les forums de bretons et d'amateurs de scandales pipole, chacun ressort des croquis d'anatomie. Le bras serait trop long pour coller au corps de la Nantaise. « Je n'ai pas un bras bionique », se défend la miss\*\*\*\*. Voilà l'affaire

## De notre envoyée spécial dans le tram Toute une histoire

- Au fait, Papa, pourquoi on parle tout le temps de Jules Verne ? dit la petite fille  
- Parce qu'il est né à Nantes, c'est pour ça qu'on en fait toute une histoire.  
- Ben moi aussi, je suis née à Nantes, et on n'en fait pas toute une histoire.  
C'est vraiment le monde à l'enverme.

## Pile poil Les envahisseurs, version poilante

Le cahier familles de *Dimanche Ouest-France* est passionnant. Familialement, s'entend. Ce 4 décembre, alors qu'on préconise un sac à sapin pour éviter de mettre des aiguilles partout, la page suivante s'intéresse à la lutte « contre les poils envahissants », avec ce qu'il faut d'interviews de dermatologues défendant leur bout de gras pour que ça paraisse scientifique et de tarifs de séances au laser pour mieux plumer les consommatrices. Pour la solution laser, *Ouest-France* conseille de dépenser 450€. Pour l'épilation maillot, 360€. En bas de page, « le conseil jardin de Pépín Jardin » s'intéresse à la pousse des plantes domestiques et des « mousses magnifiques ». Pour l'article sur l'épilation, sous-titré « on laisse tout, on arrache, on rase ou on passe au laser », un des toubibs épilleurs explique sans rire que pour le visage, il existe « une crème, délivrée sur ordonnance, qui retarde la pousse et diminue le diamètre des poils ». À quand une crème pour élargir la tête ?

culier. Du coup, une autre miss risque de se voir prise le doigt dans le sac. Il faut le savoir, et le souhaiter. Une autre province doit porter l'opprobre. Même si l'empreinte digitale de la calomnie restera à jamais imprimée dans nos cœurs, « Fuck off ! » ne sera jamais pris pour devise par le blason breton.

Alain Barbedroite

\* Sauf quelques éditions dont l'ouest de la France (donc les journaux du nouvel empire bien pensant *Ouest-France*)

\*\* *Presse-Océan*, le 19 décembre 2005

\*\*\* *Le Télégramme* le 10 décembre 2005





## Zappetisme

# Tu la veux, ta paire de téléloches ?

Y'a-t-il de la télé réalité dans un docu ?

Susceptibles, en ce moment, les responsables de Nantes 7. Coproducteurs (avec Télé Nantes) d'« Aurons nous la télé à Noël ? » de François Gauducheau sur les débuts des deux chaînes, Nantes 7 refuse de diffuser ce film qu'ils jugent caricatural. Y'a pourtant pas de quoi faire grésiller les antennes. Le « brûlot » annoncé pour Noël n'a rien d'une bûche enflammée. Juste un film d'1 h 25, financé par les deux chaînes. Ce faisant, le réalisateur tourne un sujet sur ceux qui sont doublement ses clients. Il y a un an, il a réalisé un « film d'entreprise » sur et pour Nantes 7, diffusé aux premiers jours d'émission, pour présenter la chaîne et ses équipes. D'autres documentaires de François Gauducheau ont été diffusés par Télé Nantes en 2005. Mais on lui a laissé « carte blanche », dit-il, ce que reprennent en cœur les pontes des deux chaînes. Regard de réalisateur, pas reportage journalistique, plaident ses partisans. La projection en avant-première devait faire tout un bataclan. Rien du tout. On n'a pas eu le spectacle d'empaillades farouches qu'adorent généralement les plateaux d'émissions qui font plus dans le déballage que le débat. Seuls trois salariés de base de Nantes 7, journalistes et technicien, ont fait le déplacement, les dirigeants préférant boycotter la projection. Il s'est dit que ce documentaire pouvait froisser les nouveaux maîtres de Nantes 7, tout récemment vendue avec les meubles de son studio télé à Ouest-France, avec le rachat du pôle ouest de la Socpresse. La transaction étant finalisée avant les deux réveillons, la sortie de docu tombe juste au moment où chacun se demande à quelle sauce il va être accommodé. « Gauducheau tronque la réalité, prétend qu'on fait de la télé futile, sans aucun recul, de la télé fric, bref de la merde en boîte, dit Bertrand Rault, le rédac chef de Nantes 7. Ça fait mal. On ne s'y reconnaît pas. On nous fait passer pour des gens qui ne se posent aucune question. Je me sens trahi. C'est vrai qu'il y a cette séquence où Couëdel\* emploie des mots durs, disant que nous avons Télé Nantes sur notre porte-bagage, et que ce sont des gens qui savent tout sauf faire de la télé, mais qu'ils vont apprendre. Mais c'est dit avant même le lancement, pour galvaniser les troupes. Diffuser ça, un an après, c'est destructeur ». Directeur de Nantes 7, Frédéric Herz dément que la prise de distance vis à vis du film soit liée à la reprise de la chaîne par Ouest-France. Rien à voir. Strictement rien. Circulez, y'a rien à voir, on vous dit.

Bruno Demy-Mesure

\* Noël Couëdel est alors président de Nantes 7.



## Non de non L'Europe de l'ouïst

Directeur adjoint du Bureau français du Parlement européen, Christian Garrigues a la déprime persistante : « Désarmés après ce qui s'est passé (euphémisme pour parler du non au référendum), on organise dans les régions des tables rondes. On est dans le creux de la vague. Il faut resserrer les liens, faire part de ses ressentiments ». Sauver l'Europe en petit comité, voilà l'enjeu de la journée de travail sur invitation, pompeusement baptisée « congrès » qui a lancé la tournée des popotes dépitées le 25 novembre à Nantes. « Le grand ouest est un des endroits où ça s'est le moins mal passé », se rassure Garrigues. Et Ouest-France est connu pour son ouïouisme béni. Les édits d'Hutin ont dit oui oui au référendum. Didier Pillet a donc animé gratos ce premier « congrès régional d'information sur l'Europe » du Bureau du Parlement européen qui n'avait

pas de budget pour le payer. Pillet a passé le micro à une poignée de députés européens devant quelque 140 représentants de collectivités du coin et d'associations. Jeanne-Françoise Hutin, qui préside la Maison de l'Europe à Rennes était là. Les reporters d'Ouest-France aussi. S'ils n'ont pas enquêté pour savoir si Pillet et Mme Hutin avaient covoturé depuis Rennes, ils ont parfaitement su citer une banalité proférée par la moitié de leur patron. Presse-Océan qui n'a pas encore bien compris qui sont ses nouveaux patrons, n'y a consacré qu'un modeste coin de page et pas un mot de la dame patronesse. Depuis deux ans, le Bureau français du Parlement européen forme en interne les journalistes d'Ouest-France. Sur 545 cartes de presse maison, 350 ont déjà suivi cette formation obligatoire. Le journal rennais qui voit croître son espace vital se verrait bien rebaptisé Ouest-Europe.

## Raide avec chef

# Pillet grillé sauce vinaigre

On a beau être un chef trois plumes à Ouest-France, il faut savoir passer à autre chose, parfois poussé par les événements, et sa hiérarchie. C'était la rubrique leçon d'humilité

Tout récemment écarté, l'ancien rédac chef d'Ouest-France Didier Pillet a vite fait parler de lui, chapeautant une opération douteuse. Une série d'articles sur les méfaits du tabac de l'alcool et du cannabis ont été directement commandités par la préfecture de Rennes contre rétribution et publiés comme de l'info indépendante\*. Pillet a piloté ce petit commerce d'info marchandise. Un accroc majeur à la déontologie du journal, pas avare en sermons sur la rigueur de l'exercice de ses missions.

L'ancien rédac chef toutes éditions a été bombardé en septembre « directeur de l'information » à Ouest-France, un titre ronflant créé pour l'occase et rattaché directement à la direction générale, complètement disjoint de la rédaction en chef. Ses missions un peu floues englobent donc les opérations spéciales et publi-reportages. Au sein d'Ouest-France, la nomination de Pillet à ce poste doré est passée pour une « punition ». L'animal paierait les motions de défiance de janvier 2005 contre un projet de réforme qui ne consultait personne. La rédaction de Paris du quotidien rennais avait dégainé la première en diagnostiquant un journal atteint par quelques virus : « manque de réactivité, impasse sur les jeunes, déconnexion des sujets du temps, écriture tiède, maquette vieillotte, etc... ». Une « dérive » coupable de faire « l'impasse sur les causes et les responsabilités », à peine recadrée par une réforme qualifiée de « stratégie de repli informatif ou de pur marketing », qui « privilégie apparemment la forme sur le fond, le packaging sur le produit, et l'organisation sur le contenu ». Rien que ça.

## Problème de pont

La réforme qui devait passer comme une lettre à la poste vire au cahier de doléances. Les mutins disent craindre « une déperdition importante dans le reportage, l'interview, l'information sur le monde. Bref, une banalisation et un appauvrissement de la marque Ouest-France ». Les Parisiens, dont les griefs sont vite repris par les autres rédactions dénoncent alors « un sérieux décalage entre la nécessité de la réflexion collective affichée par le rédacteur en chef et la réalité de la pratique » avec des rédactions « délibérément écartées de

la concertation, contrairement à ce qui s'était passé au début des années 90 ». Ce que l'inter-syndicale avait traduit par un « ras-le-bol de pratiques managériales qui se drapent de l'alibi de la concertation, en se gardant bien de la faire vivre ». Parmi les motifs de la gragne des salariés d'Ouest-France, les journalistes relèvent que les enseignements de l'« enquête T1 » commanditée par la direction sur les lecteurs, leur âge et leurs habitudes\*\*, paraissent carrément ignorées. Ces motions de défiance en chaîne s'opposent aussi à « un nouveau fonctionnement avec pour objectif la reprise en main plus musclée du contenu et de la rédaction, volontairement écartée des réflexions ». Comme on le voit, le meneur de la revue a été sérieusement malmené.

## Iznogoudron, et les plumes

Limogé de l'intérieur, Didier Pillet paierait du même coup la nouvelle maquette expérimentée depuis un moment en Mayenne et qui visiblement n'est toujours pas prête à faire des petits... D'autres affirment qu'il était demandeur de changement. Dans ces cas-là, il vaut mieux se dire candidat à autre chose, pour sauver la face. La suprématie ayant besoin de diplomatie, un pont du journal a même déclaré sans rire qu'« Ouest-France avait besoin d'un ambassadeur pour représenter le journal en Europe et dans le monde ». « Ce qui est amusant, note un journaliste, c'est que Pillet a été chargé de toutes les vilénies par son successeur et pourtant fidèle séide pendant des années, Jean-Luc Évin ». Homme de Pillet, Évin a su prendre rapidement ses distances avec l'ancien rédac chef plombé par un management problématique. Pillet est considéré comme ayant « provoqué » une fâcheuse résolution de la rédaction, signée par 270 journalistes prêts à aller jusqu'à la grève, faute de négociation spécifique et de réponses satisfaisantes aux malaises mis à jour. Suivant un usage soft qui veut que les pontes ne soient pas sanctionnées illico presto, Pillet n'a donc été destitué que huit mois plus tard. À contre-cœur, Hutin s'est résolu à écartier son plus fidèle zélateur. Le zélé adrateur a désormais la maîtrise d'un grand projet : vendre deux fois chaque mot publié. Une fois au lecteur, une autre au discret sponsor. Surtout qu'avec des mots à double sens, on quadruple les gains.

## Théophraste Renaudeur

\* « La préfecture pige à Ouest-France ». Libération, le 20 décembre 2005.

\*\* « Ouest-France : le quotidien se prend un pain ». Lulu n° 44, avril 2004.







Prière d'insérer

## Le maccarthautiste a frappé

Patrons-bénévoles dans l'insertion, c'est pas un métier facile.

Bien embêtée, la CFDT qui dénonce, avec la CGT, le management patronal autoritaire de l'entreprise d'insertion Oser, lancée il y a 15 ans par d'autres syndicalistes CFDT. « Ils ont mal tourné », dit un cédétiste défendant les salariés de la structure basée à Rezé.

Il y a quatre ans un conflit social a déjà éclaté dans cette entreprise d'insertion, de 18 permanents pour deux centaines de chômeurs accueillis au sein d'ateliers menuiserie, jardin, linge, ménage, petits déménagements et menus travaux à domicile. Quelques fidèles administrateurs autour du président soupirent sur la charge ingrate de leur bénévole « engagement militant » pour l'insertion. Ils viennent quand même de donner dans le patronal pur et dur, en virant sans scrupule un encadrant. Juste avant, un de ses collègues, qui venait de faire valoir son diagnostic du management improbable de la boîte, a démissionné pour s'extraire du climat social oppressant, intenable pour lui. Deux désinsertions d'un coup. Ambiance.

Les patrons-militants évoquent « refus de la hiérarchie, confusion entre autonomie et indépendance », avouent « n'y rien comprendre », et déplorent un « manque de communication ». Pour le licenciement, la communication a pourtant été efficace : la lourde et tout de suite. « Lors de l'entretien avant le licenciement, j'ai été insulté, traité de maccarthyste et d'autiste »,

s'insurge le président de l'association Hughes Cotron, comme s'il pensait devoir être chaudement congratulé par la victime de son management éclairé. Anecdote en passant, ce président travaille dans le civil comme conseil en ressources humaines.

Fin 2004, le cabinet d'audit Aviso dévoile « un niveau de stress au travail alarmant » et un niveau de surcharge de travail des encadrants « qui montre un défaut d'organisation », pointant « des relations humaines et une structuration hiérarchique qui posent problème ». Les réponses trouvées ont nettement accru les crispations autour de l'ancienne coordinatrice promue directrice avec promesse de formation pour se mettre à niveau : « j'ai été embauchée il y a cinq ans pour servir de fusible, pour faire le tampon entre l'ancien directeur et les encadrants que j'ai alors soutenus. On m'a dit que depuis, j'avais trahi, changé de camp », dit Pascale Bosc qui a iznogoudé son prédécesseur. « Administration pointilleuse et démesurée, anormalement autoritaire, conseil d'administration complice d'une direction bornée » adepte du « punir, exclure, licencier, au mépris de l'humain », répond l'intersyndicale. Si l'entreprise d'insertion se veut moderne jusqu'au bout, il lui faut un bon slogan. Proposition : rien n'insère de courir, il faut punir à point.

Fernand Pentoulier

## Descente délit

# Ce n'est qu'un débit, le combat continue

Entrepreneur liquidé, aussi dépité que débité, il se retrouve interdit bancaire, expulsé de son logement et en stage permanent de procédure judiciaire.

Il ne faut pas se frotter aux Lennuis, sinon on s'en colle partout. Jean-Philippe de Lespinay connaît ça assez bien. Un genre de collectionneur sans vocation. À la tête d'une start-up de logiciels et de système experts, il voit sa société liquidée il y a dix ans, malgré le remboursement de ses dettes et l'abandon des autres créances\*. Sans le prévenir de la date d'audience, le Tribunal de commerce lui colle dix ans ferme d'interdiction de gérer. Ce qui plombe vite la seconde entreprise qu'il a montée, mise en dépôt de bilan en 2002. Circulez ! Il conteste l'interdiction de gérer. Sans succès, ni en appel à Rennes, ni en cour de cassation. Son avocat lui écrit même : « je déplore que vous ayez été jugé par votre ennemi personnel », la première sentence ayant été prononcée par Louis Vercelleto, alors président du tribunal de commerce, un an après des échanges de courriers plutôt énervés accusant le juge en chef du commerce de collusion avec le liquidateur Arnel Dolley. Ces bons messieurs ont eu la peau du mauvais sujet. Sa banque, la Société Générale, s'empresse de lui mettre la tête sous l'eau, l'interdit de chéquier et de carte bleue sans le prévenir, et le colle sur la liste noire à la Banque de France, inscrit au FICP, le Fichier national des incidents de remboursement de crédits aux particuliers, que ceux qui sont en délicatesse avec leur banque ne connaissent que trop. Entre temps, Lespinay est inscrit sur d'autres listes : Assedic, ANPE. Sa « descente aux enfers », comme il dit. Il déménage, partage avec son fils un appartement qui s'avère vite mal ventilé et carrément bouffé d'humidité. Les tapisseries se décollent, la buée dégouline aux fenêtres, gâte les aliments et rouille les radiateurs. Le vice caché avait déclenché un contentieux avec le précédent locataire. De Lespinay fait six mois de grève des loyers. Contre son propriétaire, un pro du bâtiment, les constats d'huissier et le rapport d'expertise n'y feront rien. Le locataire est condamné à l'expulsion, après un référé demandé



par le proprio l'été dernier. Lespinay fait valoir qu'il a un dossier de surendettement à la Banque de France, ce qui doit geler les créances. En octobre 2005, le juge d'exécution n'en tient pas compte, croit déceler une mauvaise foi chez le locataire récalcitrant, et confirme l'expulsion ajoutant que « les nombreuses correspondances émanant de Jean-Philippe de Lespinay révèlent un ton cassant, comminatoire, émaillé de propos à connotation polémique ». Six jours après, celui à qui on reproche « la tonalité d'un tel comportement » est donc réellement et matérielle-

ment expulsé, onze heures avant la période d'hiver qui l'aurait rendu de fait invivable. Condamné pour délit de tonalité. Depuis qu'il n'est plus entrepreneur, Lespinay s'est formé sur le tas à ce qui est un genre d'art martial, catégorie self-défense : les recours en justice. Procédurier autodidacte, il écrit beaucoup, assigne presque autant. Cette fois, il porte carrément plainte contre ce juge pour « escroquerie au jugement, forfaiture et prévarication ». De l'art de se faire des amis.

\* Voir Lulu n°39. L'homme est un louche pour l'homme.

## Calorigrugage

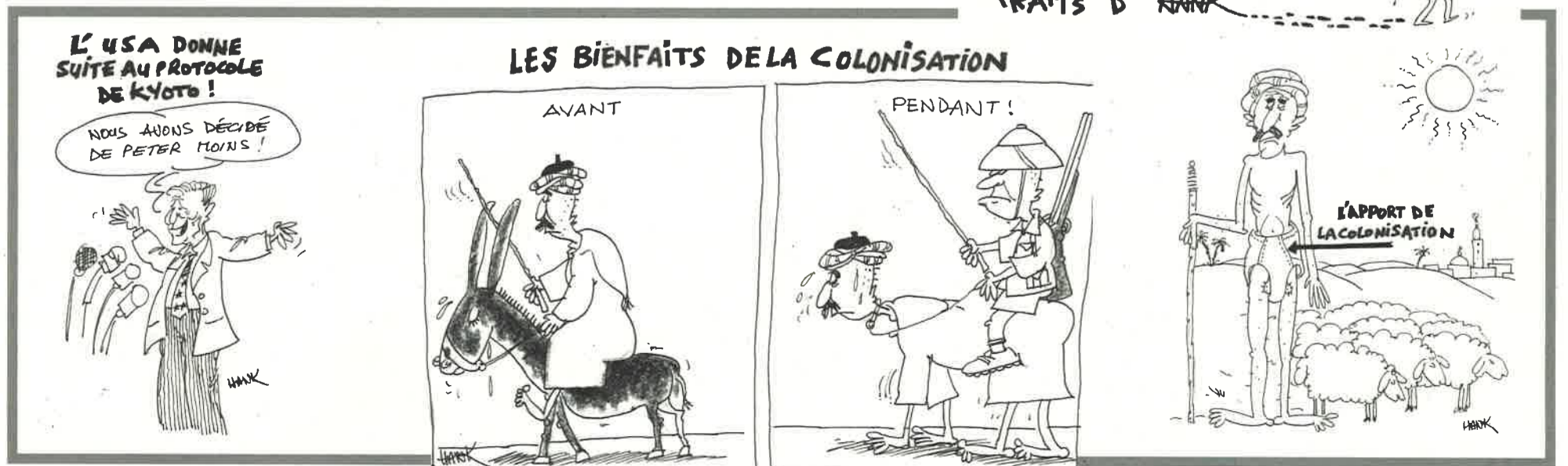
## Arrêt technique

## dans l'élevage de polonais

C'est d'une banalité achevée. Des prolos polonais exploités pour construire de rutilants paquebots. Venus de Szczecin comme les autres, 21 salariés de la société Gawa, sous traitant de second rang en calorifugeage, ont entamé une grève le 2 décembre. Ils ont obtenu gain de cause dans la soirée, preuve que la révélation récurrente de ce dumping social finit par lasser jusqu'à la résistance des patrons qui l'ont orchestré. Il faut dire que ces métallos-là n'ont aucune imagination. Leurs revendications ont des airs de copié-collé des motifs de leurs prédécesseurs : règlement des

deux mois de salaires en retard, paiement des heures sup au tarif majoré, obtention d'un bulletin de salaire. Rien que du légal. Du basique. Ils auraient pu demander un truc fou, deux minutes de croisière sur le paquebot sur lequel ils ont trimé. Mais non. Juste la loi. Pour aggraver leur cas, ils étaient payés en dessous du Smic et 3 à 5 % de leur maigre paie leur était gentiment ponctionné comme « taxe de recrutement ». Des vilains esprits appelleraient ça du racket à l'embauche. Mais il ne faut pas céder au mauvais esprisme, forcément déformant.

TRAITS D'HANK





## France 2 et Nantes enterrent la bâche de guerre

Quoi, quoi, les dons pour le Téléthon ? On vous parle de la bâche. Pour le décor de l'émission.

On a frôlé la cata diplomatique! L'incident d'image majeur, la grosse tache sur l'effet côte ouest. Trois mois avant le coup d'envoi de la grande messe du Téléthon 2005, Nantes qui avait obtenu un décrochage de quatre heures de direct a bien failli perdre la face. Alors que tout se présentait pour le mieux, une délégation de France 2, venue dans la cité des ducs pour une dernière inspection, a failli s'étrangler en découvrant la tronche de la cathédrale appareillée à tous les étages. Tous ces échafaudages en toile de fond, ce n'est « pas très télégenique ». Un coup à plomber la grande collecte de dons. « Quand la Ville de Nantes a décidé d'accueillir le Téléthon, ils nous ont présenté la place de la Cathédrale mais sans les échafaudages », enrage Bernard Le Troadec, du service décoration à France 2. À l'époque, le site avait été choisi par défaut : en décembre, les places Royale et du Commerce sont chèrement réservées aux marchés de Noël.

### Téléthon pourquoi tu tousses ?

« Il paraît que pour avoir des dons, il faut que l'image soit belle. Pour la qualité du décor, ils ont dit qu'il fallait cacher l'échafaudage et que sans bâche, ils annuleraient, explique Catherine Choquet, l'adjointe en charge du handicap. C'étaient leurs contraintes de métiers, ça ne nous concernait pas. Il n'était pas question que la Ville donne de l'argent à la production de l'émission. On nous a un peu pris de haut. On était des ploucs. On nous a même reproché en filigrane de ne pas avoir payé les hébergements et les déplacements ».

Le showbiz must go on. N'ayant pas obtenu le démontage sur le champ des échafaudages, France 2 accepte la pose d'une bâche sur la face nord de l'édifice. « On a hésité : maintenir ou annuler le Téléthon à Nantes. Je crois qu'on aurait dû aller ailleurs », se désole encore le décorateur de France 2 qui n'a toujours pas avalé le coup du « marchand de tapis » à la



nantaise. « D'abord, on nous a dit que le coût de la bâche serait pris en charge par la collectivité. Plus ça allait et moins ils voulaient payer », explique-t-il. « Le devis pour monter la bâche à 60 m était important. Le réalisateur de l'émission a décidé de réduire la toile. Et c'est là que la Ville de Nantes a voulu baisser sa participation à un tiers », peste Bernard Le Troadec. « L'entreprise d'échafaudage a proposé de fournir cette bâche, mais les échantillons adressés à France 2 ne leur ont pas plu. La Ville a proposé de faire travailler des étudiants des Beaux Arts pour décorer cette bâche et qu'on vende des fragments à la découpe, pour le Téléthon. France 2 a dit non », soupire Catherine Choquet qui concède que « finalement la Ville a accepté de régler 10 000 €, comme opération de com, de la pub ou pour l'image de marque de la ville, appelons à ça comme on veut ». 4 heures de direct depuis Nantes, comparé à la

minute d'un match de foot, c'est rien du tout.

Payer un peu moins de 30 000 € pour une toile en polyamide micro perforée de 42 m par 20, qui ne sert que 4 h, ça n'était pas au programme. Surtout qu'on l'a virée aussi sec, après le départ de l'équipe de télé, pour des raisons techniques. Joli gâchis pour un kleenex géant. Sans gâcher le sacro-saint spectacle, une telle somme aurait pu financer une petite quinzaine de fauteuils roulants électriques dernier cri. Ou gonfler un peu plus la cagnotte des dons du Téléthon. « Un événement comme ça n'est pas une mince affaire : si on se porte candidat, il faut en avoir envie. Pour nous, autant de bâtons dans les roues dans une grande ville comme Nantes, ça restera un gros loupé », finit par dire, fâché, le représentant du service déco. Dommage, parce qu'après la girafe et l'éléphant, le kleenex géant, c'était bien trouvé.

Émile Plégie

### L'étagère à LULU

## Honneur aux dames

### La liberté en laisse

Sur la place, il y a des arbres, des bancs. Tout le monde peut en profiter. Sauf les juifs, bien sûr. Ils ont leur bonne étoile cousue sur le cœur, ça leur suffit. En ces temps d'Occupation, Jacqueline Weil laisse son chien aller là où c'est interdit. Le clebs n'est pas juif, lui. Jacqueline a le chien, une laisse à rallonge et pas peur. Elle raconte ça comme ça, et du chien, elle garde un principe, ne jamais lâcher le morceau. « C'est une méthode que j'emploie toujours, pour n'importe quoi », dit-elle. Après la guerre pour récupérer le magasin de ses parents, elle fait tous les matins le siège de l'avoué qui doit faire les démarches pour lever le séquestre sur le commerce spolié. Le récit de son parcours édifiant de ténacité, Jacqueline (aujourd'hui présidente de la

section nantaise de la ligue des droits de l'Homme) le livre en petit format édité par l'association La rue blanche.

**Siècle Vingt**, entretien avec Jacqueline Weil, 4 €. Ed. La rue blanche, 14 rue Guy Lelan, 44400 Rezé. <http://la.rue.blanche.free.fr/>

### Alertez les mémés

Ernestine Chassebœuf n'est plus. Finie. Rayée d'un trait de plume. Avant de disparaître, la mémé ronchon publie ses courriers pré posthumes et ses interpellations aux écrivains signataires de la pétition contre le prêt gratuit des livres dans les bibliothèques. Avec, en prime, un indispensable et pas pensable glossaire du patois troglodyte.

Ernestine écrit partout (vol 3), 9 €. Ginkgo éd.

## La ville baudruche

Demain c'est tout de suite. Le Nantes du futur apparaît plein de vent. Vive la communication éolienne.

La ville du futur est bien cachée. « Nantes demain » est une exposition à voir tout de suite. Sans attendre les élections municipales, sans attendre que la ville devienne telle qu'on ne vous la montre pas dans l'exposition. Il est urgent d'imaginer. Cette expo mise sur le spectaculaire et le décorum, sans présenter la moindre maquette pour les quartiers frappés d'un devenir accéléré. Dans la plaquette du hors série du journal municipal consacrée à « Nantes Demain », le premier adjoint a la réponse : « on fait la ville, non à travers des maquettes, mais à partir des choses qui existent, sans tout faire tout de suite ». Pour l'île de Nantes, les « choses » sont surtout des terrains vagues, des friches ferroviaires, du port et des chantiers navals à réoccuper. L'expo dans la halle Alstom se contente de flatter le réflexe identitaire. Tu la trouves, chérie, la maison ? J'attends que le monsieur ait fini de marcher dessus. Seule la photo aérienne de la ville au sol a l'air d'intéresser le public, même si c'est plutôt gadget vis à vis de l'enjeu annoncé de l'exposition, qui a quand même coûté 200 000 €. Pour le reste, des vidéos, des bordées d'ordinateurs en libre service, pour servir un insipide et austère programme présentant des projets par quartiers. Et des banderoles tombant du plafond, et d'immenses punching-balls pareil. Baudruche et oriflammes. Débauche de moyens. L'expo s'impose par sa déco. Sur ces pendentifs pleins d'air, quelques poncifs sur le vivre ensemble et la mixité sociale, durable et développée comme il se doit. Bla bla bla. Le tout servi dans une caillante sibérienne sévissant au sein d'un hall industriel pas chauffable. Beaucoup de vent, en somme. Mais qu'importe le contenu pourvu qu'on

ait l'ivresse des chiffres distillés par le service communication : plus de 20 000 visiteurs (scolaires compris) un mois après l'inauguration. Donc succès indéniable. La fréquentation tient lieu de satisfaction. Le syndrome de l'audimat.

De passage à Nantes, un urbaniste du sud note la formidable suffisance des édiles nantais à prétendre créer ex abrupto « le cœur de l'agglomération nantaise du XXIème siècle », rien moins. Un deuxième centre à la ville ? : « ça ne marche jamais, on ne trouvera aucun exemple de réussite d'une telle intention, dit-il, à part, peut-être dans quelques régimes totalitaires ». Ouh là ! Cet observateur avisé mais extérieur note que le plan de Chemetoff, le grand concepteur de ce doublon de centralité, s'intéresse à l'île de Nantes sans chercher à la rattacher au vrai centre historique que par les ponts, un point c'est tout. Le centre historique est lui investi d'usages populaires, marchands, voire militants quand les manifs s'approprient l'espace public. Le nouveau centre de l'île de Nantes, aura du business, des bureaux, et des gargotes bobos pour faire déjeuner rapido les hommes d'affaires, et quelques agents immobiliers au début. Mais pour le reste ? On pourra baratiner pendant des années sur le parti pris de répondre au traumatisme de la disparition de l'eau en ville par les Complements, puis du deuil de la construction navale dans le centre ville. Le discours sur la ville ramène un peu d'eau en plaçant la Loire entre l'ancien centre et le nouveau autoproclamé. Puisque qu'on ne peut pas recréer, on déporte le centre de gravité. Avec l'installation de l'éléphant de Royal de Luxe, on pourra même parler de barycentre.

MARRE DE LA TÊLE!  
BÂCHEZ-LA!





## Flan B

### Faut pas jouer avec les allumettes

Quelques bons conseils glanés dans la presse :

« Les socialistes ne sont pas hostiles par principe au couvre-feu dans les quartiers agités, mais il ne doit pas être une nouvelle marque de ségrégation ». Jean-Marc Ayrault, PS, à l'Assemblée. AFP, le 8 novembre. Exigeons un couvre feu raisonnable garanti sans marque. No logo !

« Le couvre-feu fait partie des dispositions législatives. Si elles étaient inacceptables, la gauche au gouvernement les aurait abrogées depuis longtemps (...) Cela ne peut être qu'une mesure exceptionnelle à condition qu'elle ne stigmatise pas tel ou tel quartier », Jean-Marc Ayrault, Presse-Océan, le 9 novembre. On peut donc appliquer le couvre feu à un quartier réservé à cette mesure répressive, tout en affirmant qu'on ne le montre pas du doigt comme fauteur collectif de troubles. Acrobatique, le concept.

« Que ces primo délinquants apprennent la valeur du travail, par exemple en participant à la reconstruction de ce qu'ils ont détruit ». Gisèle Gautier, Ouest-France, le 9 novembre. Gisèle, t'as le mode d'emploi de reconstruction des carcasses calcinées ?

« Les jeunes feraient mieux de s'investir dans les comités consultatifs de quartier ». Dominique Raimbourg, PS, adjoint au maire chargé de la sécurité, 20 minutes, le 8 novembre. Et déposer leurs questions écrites, une dizaine d'années avant l'adolescence, si possible.

« Les responsables qui manipulent les enfants doivent être retrouvés ».

Alexandre Mazzorana, PRG, Presse-Océan, le 9 novembre. On a bien un nom, mais il est au gouvernement. Ça va quand même ?

## Zéro z'auto

### Série pati-noire

Par un de ces miracles du briquet jetable, aucune voiture n'a brûlé à Rezé début novembre. Par un de ces miracles de la communication, deux infos se sont mutuellement grillé la politesse, le même jour, dans le même journal : « Comment Rezé a échappé à la crise urbaine », \* le maire vantant les bienfaits de la médiation : « Je suis persuadé que c'est par les relations humaines qu'on peut résoudre des conflits ». Mais à deux pages de là, un autre article\* contredit cette vertueuse stratégie : « Les patineurs n'ont plus de quoi glisser ». La patinoire de Rezé a fermé, soigneusement dévastée en août par un vandalisme à tout casser. La patinoire a même failli cramer, les pompiers arrivant à temps. Les dégâts sont évalués à 110 000 € « grand minimum ». Faute d'avoir su faire jouer les relations humaines, les sports de glace ont succombé à cette poussée de fièvre banlieusarde, et patin couffin.

\* Ouest-France, le 24 novembre 2005

# Banlieues :

## le sous-préfet a « la prétention d'agir »

Débat à Bellevue sur les « violences urbaines », organisé par une association du cru à la Maison des Habitants et du Citoyen





## Boss factory

# La lutte de classement pourrit Audencia

La fabrique des patrons locaux est moyennement classée dans le hit parade des grandes écoles de bizness. Mais c'est pô grave : les classements sont bidons.

On ne pavoise qu'à mi mât. Audencia, l'école d'élite nantaise que La Mothe-Achard et Saint Michel-Chef-Chef nous jalourent, est loin d'un podium. Sup de Co Nantes se situe au 8e rang du classement général des écoles de commerce françaises publié par *L'Express*\*. Pas terrible. Si on regarde le détail, l'école nantaise est 8e au « palmarès académique », pareil en « internationalisation », mais carrément 18e pour les critères « entreprises ». L'excellence est en berne. Pourtant, pour se consoler, il faut bien se trouver un sujet de satisfaction : Audencia se classe par ailleurs au 16e rang d'une compétition similaire, à l'échelon européen cette fois, établie par le *Financial Times* entre les 25 meilleurs « masters en management » du vieux continent. Seulement voilà. Les palmarès de ces compètes sont sujets à caution. Et même sérieusement mis en doute. On parle même de « classement bidon » en citant quelques témoins à charge, comme Pierre Tapie, directeur du groupe Essec qui assène de l'intérieur : « Aujourd'hui, les écoles donnent une telle importance à ces classements qu'elles n'ont aucun scrupule à tricher »\*\*. Aux Etats-Unis, note *Libération*\*\*\*, la contestation est venue de la très sérieuse Association to Advance Collegiate Schools of Business, dont un rapport dénonce le manque de fiabilité du « ranking », ce système de classement statistique par critères croisés, utilisé par les principaux journaux. Méthodologie douteuse et même effets pervers : certaines écoles « embauchent des spécialistes uniquement pour gérer les remplissages de questionnaires et gérer le suivi des relations avec les "rankers", les journalistes responsables des classements »\*\*\*\*. Douche froide pour la gloriole des écoles françaises plastronnant d'avoir pu se glisser dans ces classements présenté comme prestigieux et dont les effets d'image sont primordiaux. La même critique est née en Europe de l'European Foundation for Management Development qui annonce qu'elle va évaluer les évaluateurs. Cité par *Libé*, Eric Cornuel, son président, balance : « Tous les classements sont biaisés. Les résultats ne sont pas sérieux. Comment peut-on prétendre sérieusement classer des établissements, alors qu'il est déjà très difficile de le faire pour des formations ? ». Fondateur de *Challenges*, Patrick Fauconnier ajoute : « C'est la foire aux mensonges sur tout : les salaires des diplômés, le nombre d'enseignants, des départs à l'étranger... Les seuls chiffres dont je suis sûr, ce sont ceux des concours ». Ah ben d'accord !



Le site internet *Studyrama*\*\*\*\* enfonce le clou : « Si l'on parle de « bidon » pour le *Financial Times*, que dire des classements de la presse française réalisés sans moyens, par des stagiaires qui ne font que classer les documents envoyés par les écoles ? ». On voudrait discréditer le marketing de ces hit parades des news magazines qu'on ne ferait pas autrement.

Sûrement un coup de la presse communiste pour torpiller ces concurrents émergeant au grand capital... Pif le Chien, on t'a reconnu !

John P. Nocchio

\* *L'Express* n° 2835, 3 novembre 2005

\*\* *figaroetudiant.com*, le 20 octobre 2005.

\*\*\* *Libération*, le 24 octobre 2005

\*\*\*\* [http://www.studyrama.com/article.php3?id\\_article=15137](http://www.studyrama.com/article.php3?id_article=15137)

## Marx brothers

# Une philo en béton

Patron, deux doigts de philo soluble, un glaçon et une truelle!

Ça fait classe. Pour causer de comment « donner du sens du management », l'école de commerce Audencia a réuni le 16 novembre dernier un philosophe médiatique et un patron en béton : André Comte-Sponville et Bertrand Collomb, président de Lafarge, roi du ciment, du parpaing et de l'écologie bien sentie. Le débat est animé par Jean-Claude Lewandowski, journaliste des *Echos* qui, hormis ce ménage, a pondu pour son journal un article élogieux sur une si vertueuse initiative. D'une pierre deux coups. « Nos collaborateurs sont de plus en plus nombreux à vouloir donner un sens à leur action », dit le roi du béton, cité par *Les Echos*. Ce brave homme aux opinions bien cimentées a par ailleurs déclaré que le SMIC était trop élevé en France et que ce tarif trop copieux créait du chômage. Ce qui répond sans embages à la question « Le capitalisme est-il moral ? », titre du bouquin de Comte-Sponville en 2004.

Apparemment, la tournée de promo dure toujours. André Comte-Sponville soutient que le capitalisme n'est ni moral, ni immoral mais simplement amoral : ce qui exonère l'entreprise de se poser des questions d'éthique, puisque c'est hors sujet. Toute indignation sur les méfaits de l'ultra libéralisme est hors jeu. L'espace d'exercice naturel de la morale se limite à la conscience et à l'action individuelles. « Défendre le capitalisme en lui inventant des justifications morales, c'est idolâtrer le veau d'or. Prétendre le condamner pour des raisons morales, et moraliser l'économie, fut, aux yeux de Comte-Sponville, " l'erreur sympathique et néfaste de Marx " », commente un autre philosophe, Patrick Dupouey\*.

Philosophes de tous les pays, unissez-vous ! Le capitalisme est un ni bien ni mal nécessaire.

\* *L'Humanité*, le 12 avril 2004



## Palmarèstriction

# Rien que des classementeries

Classements bidons? Tous les ans, *Le Point* publie en janvier son palmarès des cent villes où l'on vit le mieux en France. C'est avant tout un argument commercial, pour vendre des magazines dans toutes les villes concernées, bien placées ou non. En 2003, Nantes s'est retrouvée en tête du classement global. Pareil en 2004, avec le qualificatif d'« indétro-nable »\*. Avec des critères aussi douteux que le nombre de kilomètres de pistes cyclables, même si les couloirs deux-roues sont pratiquement vides, y compris aux heures de pointe. Passons. En janvier 2005\*\*, Nantes a failli décrocher une troisième première place. Le genre de résultats qui finit par lasser et flingue l'attractivité de la compète. On a donc bidouillé. Notamment en retirant le sous-classement « votre ville est elle dangereuse ? » sur les risques naturels et industriels, où Nantes n'était que 41e en 2004, mais Lyon carrément lanterne rouge,

plombée par l'indice du nombre d'usines classées Seveso sur le territoire communal. Les tableaux 2005 ont discrètement abandonné ces dangers industriels et naturels pour un plus soft « combien ma ville dépense pour être belle » où Nantes était 46e et Lyon 41e. Ça rattrape. Simple exemple de petits arrangements avec la brutalité statistique. Chaque magazine a sa cellule de statisticiens qui moulinent des critères et indices collectés auprès de l'Insee, des chambres de commerce et des banques de données diverses des notaires ou des ministères, sur la délinquance ou le chômage. L'« objectivité » de ces éléments chiffrés est toute relative, et l'on procède régulièrement à des corrections des variations saisonnières. Les classements, c'est tout l'art de la palmaresquille.

\* *Le Point*, n°1634, le 9 janvier 2004

\*\* *Le Point*, n°1689, le 27 janvier 2005

## primerie

# Presse-O accuse le coût

En pleine panade financière, les journalistes de *Presse-O* ont assez mal pris la découverte de la grosse prime de départ accordée à un ancien ponte du journal, Christian Renet, devenu président de la société qui imprime *Presse-O* et *Le Figaro*. Avant que l'imprimerie ne soit rachetée en janvier 2005 par l'imprimerie éditeur français Riccobono, ancien propriétaire de cette imprimerie avant Hersant, Christian Renet a palpé 546 000 € d'indemnité de départ, alors qu'à 62 ans, il pouvait tranquillement partir à la retraite sans plomber les comptes. Le déficit de *Presse-O* frôlant les 6 M € pour 2005, le pactole au pédégé creuse d'autant le trou. Les syndicats parlent de « modes de gestion irresponsables » sans aussitôt dédouaner Renet dont la gestion n'a pas paru briller par ses lumières pour sortir les comptes du rouge. Quelle ingratitude. Pédégé de la SERPO - la société éditrice de *Presse-O* - depuis 1986, Christian Renet n'a duré que dix ans à ce poste, mais il est toujours resté dans les sociétés satellites de la Socpresse. Allez, Christian, te bile pas, c'est rien que des jaloux.

## Handibac

# Enfin du taf pour les bac moins 5

L'ANPE diffuse l'annonce d'un recrutement pour la Mairie d'Orvault. Un ou une assistante de com interne, deux ans d'un beau CDD version "pacte junior". Pas un truc de blaireau : il faudra « participer à l'animation de la politique de communication interne de la mairie, animer, mettre à jour l'intranet, assister à l'élaboration des outils de com ». Mais attention, l'offre est soumise à conditions : il faut « être âgé de 16 ans à 25 ans, sans diplôme et sans qualification, ou niveau inférieur au bac ». C'est la défi-

nition du « pacte junior » en vigueur depuis février dernier. Au moins c'est clair. Ce boulot, c'est de la com, pas de la philo. Et pour communiquer, le bac est un handicap ! Alerte les bébés : lâchez fissa l'école ! Pour ce joli job doté d'une « titularisation pos. », le possible est tellement improbable qu'il finit avant terme, en abrégé.

Question salaire, faudra se contenter de 671 € pour les moins de 21 ans. Les grands, plus de 21 piges, sont royalement payés 854 €. Il est pas beau, l'avis ?

## Crénom de prénom !

# Faire taire Libertaire

Ce gars-là est mort à 24 ans, à peine sorti de Dachau où il a été déporté. Pour l'année du 60ème anniversaire de la mort du résistant nantais Libertaire Rutigliano, le principal du collège qui porte son nom depuis sa création a failli faire fort. En mars dernier, en marge d'un conseil d'administration de l'établissement, prétextant les réticences de parents d'élèves, il suggère carrément de débaptiser le collège. Faut le comprendre : Libertaire, pour une institution scolaire, ça fait désordre. Ça vous pousserait les

potaches à l'anarchie. Devant le tollé soulevé par son idée auprès de parents d'élèves, eux-mêmes enfants de Résistants, le principal n'ose plus revenir sur le sujet. Surtout qu'après trois ans de travaux, la statue en pied de Libertaire est remise en bonne place.

Soit dit en passant, Libertaire Rutigliano, qui n'a pas choisi son prénom, était communiste pur jus et pas du tout anarchiste. Mais puisque même Stendhal, que l'on enseigne ici comme ailleurs, n'a pas choisi entre rouge et noir...



à l'arrache

# Jussie, j'y reste

La prochaine fois, faudra y aller avec les dents

Avec son nom à se tortiller à la Star Ac', Jussie est vraiment pénible. Cette belle plante se tape l'incruste grave, proliférant dans les marais, en Brière, ou dans l'Erdre. Plante américaine débarquée il y a un siècle en France pour faire joli dans les aquariums, la jussie est très virulente depuis une vingtaine d'années. Une fois échappée dans la nature, pour se débarasser d'elle, bonjour !

Regroupant Conseil général et les sept communes riveraines, le syndicat mixte Eden (Entente pour le développement de l'Erdre navigable), met donc régulièrement en branle des campagnes d'arrachage.

Question jussie, dans le secteur de Mazerolles, la plaine est plutôt pleine. Quatre mois de campagne et une cartographie des zones infectées de cette plante indésirable en ont fait un terrain de jeux au printemps 2005. Pour que ça puisse servir aux générations futures, en voici la recette : prendre deux bougres, si possible pas trop cons, genre bac+5, diplômés en ingénierie hydraulique et en aménagement du territoire, que l'on vaccinera contre la leptospirose, une gentillesse transmissible par l'urine des rats ou des ragondins. Le premier jour, découverte du milieu : on leur fait faire un tour en bateau sur l'Erdre, histoire de les amadouer. Faut bien que la croisière amuse. D'accord, le bateau est dégueulasse et les gilets de sauvetage maculés de



vase puisqu'ils n'ont pas été nettoyés depuis la dernière campagne. Détails.

Ensuite, chaque chasseur de jussie est doté en matériel de technologie lourde : une poubelle, une caisse, un râteau, une fourche, un crochet, une épauvette. Et un balai pour deux. Sans oublier bottes et cuissardes un peu usées, puisqu'elles ont déjà servi l'année précédente. L'odeur repoussante est d'époque, les trous aussi. Ce qui est bien pratique pour prendre l'eau. S'imprégner du milieu, ça s'appelle. Les cirés sont tout bouchonnés, entassés pèle-mêle, la plupart déchirés. Mais les gants sont neufs.

On n'a pas du pouvoir récupérer les anciens. « Remontant haut sur le bras, ils constituent un joli piège à humidité, voire un bouillon de culture en fin de journée », dit un des arracheurs. Le milieu, faut l'avoir

dans la peau. Le fourgon de fonction sent fort la vase, certainement pour dissuader d'embarquer des auto-stoppeuses. Boulot-boulot ! De toute façon, la camionnette est si petite que tout le matos anti-jussie case à peine à l'intérieur. Comme le confort est ennemi de la productivité, il n'y a pas d'eau propre pour se nettoyer le midi et le soir, pas de douche, pas de place pour ranger ses effets personnels.

Les deux bougres n'ont pas tenu jusqu'au bout de ce contrat pourtant mirifique. Insensibles aux sommes englouties depuis plusieurs années en études diverses, audits biologiques et autres diagnostics d'experts dont l'équivalent en nombre de paires de cuissardes neuves ne leur a pas été communiqué, ces préposés l'arrachage à mains nues ont préféré démissionner. Ingrats ! Saboteurs ! Jussistes !

Boss du taf

## On ne les a même pas convoqués

L'emploi mène à tout, même à vouloir rencontrer celui qui gère votre emploi du temps. Des chômeurs ont interpellé le patron de l'ANPE. Sans la moindre formation au chahut collectif.

Lui, c'est le « patron des chômeurs » comme disent les militants d'Agir contre le chômage. Tout boss qu'il est, Christian Charpy, le nouveau directeur général de l'ANPE, a bel et bien été empêché de distiller la bonne parole à ses troupes le 30 novembre à la Cité des Congrès. Devant un parterre de 700 cadres, chargés de mission et conseillers techniques du grand ouest, il était gentiment venu présenter le quatrième « contrat de progrès » de l'ANPE. Au début, il croyait à un canular, du théâtre de l'entreprise pour animer les travées de la cité des congrès. Il a continué à parler dans le brouhaha grandissant, comme si de rien n'était. C'était sans compter sur les moins-que-rien pas contents du nouveau système de contrôle renforcé des chômeurs (en termes polis, on dit « suivi mensuel personnalisé »). Et qui rechignent contre la généralisation des CDD au détriment d'emplois moins précaires : « 70 % des embauches actuelles se font en CDD : l'ANPE est-elle une entreprise d'intérim ? ».

Les manifestants voulaient,



savoir ce qu'on entend par accepter un emploi « convenable », entrant « dans le champ de compétences » du chômeur, genre chauffeur livreur de nuit à temps partiel au SMIC horaire sous prétexte qu'on a le permis de conduire, sans tenir compte d'autres qualifications. « Convenables », des boulots sous payés, ultra-précaires, comme le RMA ou le contrat d'avenir ? Acceptables, les pressions sur les RMistes pour leur faire accepter n'importe quel emploi, alors que beaucoup ont des problèmes de logement, de santé, de mobilité ? Et que dire des 80 h de travail non rémunérées imposées à répétition aux chômeurs dans les entreprises grâce aux EMT, ces évaluations en milieu de travail, périodes d'essai en toute gratuité pour les employeurs ? Et refuser un emploi loin de chez soi, c'est un motif de radiation ?

Mais Christian Charpy n'a pas voulu répondre à ces questions existentielles et a préféré quitter la salle, sans doute pour bûcher de bons arguments. « On a continué à égrener nos questions, à interpellé les agents ANPE présents aussi réactifs que des mollusques, ou que des oursins, pour certains », raconte une militante d'AC ! Jusqu'à ce qu'une « pause café » providentielle vide la salle, ne laissant que quelques agents de l'ANPE « pour garantir la sécurité » des protestataires. Pour calmer le jeu, le patron des chômeurs a accepté de recevoir une délégation de syndicats de l'ANPE, mais pas les trublions d'AC !, simples clients de l'agence qui gênent la gestion statistique des désemployés. Dans ces conditions, les syndicats ont refusé l'entrevue. Comme le roseau de la fable, l'ANPE plie, mais n'emploie pas.



# LATULULULU?

■ QU'IL EST BEAU LE DÉBIT DE L'EAU *À bons ports, n°11, novembre 2005*

C'est l'édito d'une lettre d'information des trois ports de plaisance de l'agglomération. Un topo signé par le président du Comité des canaux bretons et voies navigables de l'ouest. Citation : « Face et avec la dynamique économique productive qui se construit sur des pôles de compétences et de compétitivité de nos régions, il nous faudra répondre et contribuer par nos actions concertées et cohérentes à la deuxième du dynamisme économique, très importante, celle-ci, redistributive et résidentielle dont le tourisme est un des éléments fondamentaux ». C'est vrai quoi à la fin.

■ SAVATE, ET TOI ? *Presse-Océan, le 28 août 2005*

Fin d'été, la police locale n'a pas chômé, et les réclamations pleuvent. Y'a plus de saison. Les conseillers d'opposition prennent la défense des citoyens ayant subi cette « intransigeance ». Mais attention, il y a bonne et mauvaise victime. Céline Barré ne peut que faire des louanges à l'action de la police municipale, particulièrement la brigade à vélo, mieux que des assistantes sociales mais ciblant leurs publics : « Il y a une présence renforcée, une écoute, une attention, une disponibilité. Leurs interventions sont efficaces, notamment avec les traîne-savates qui boivent sur la voie publique ». Pas un mot sur les traîne-fesses qui boivent en plein air aux terrasses des bistros.

■ DRAPÉ DE JUSTICE *Presse-Océan, le 4 octobre 2005*

Grosse affaire dévoilée par Presse-Océan, reprise le lendemain par Ouest-France : depuis sa construction, le palais de justice n'arbore pas de drapeau français sur sa façade. Point d'exclamation. Du coup, comment deviner que la justice y est quand même rendue au nom du peuple français ? Aucun texte de loi ne l'y oblige, mais les fétichistes des symboles s'insurgent. Le bâtonnier des avocats Yann Vilatte s'est dit « choqué » par cette absence et a cafté à la Chancellerie. Ignominie : il ne s'est rien passé. Mais, promis juré, la question sera étudiée de près. Voilà qui devrait atténuer le choc.

■ L'AVAL À L'ENVERS *L'Eclair dimanche, le 4 décembre 2005*

Ne dites plus bouchon vaseux, mais xuesav nohcuob. Parce que v'là t'y pas que le bouchon vaseux a changé de sens. C'est le Groupement d'Intérêt public Loire Estuaire qui le dit, études à l'appui. Depuis près de quarante ans, on a cru que cette vasouille en suspension dans l'estuaire venait du haut du fleuve. Et bien pas du tout, ça vient du large, cette bouillasse ! Toutes les théories sur l'évacuation forcée du bouchon vaseux sont donc à dissoudre. « Des erreurs dramatiques ont été commises », concède un officiel. L'estuaire, fleuve évasé, était donc envasé de l'extérieur. Il ne reste plus qu'à supprimer l'Atlantique, ce fauteur d'eau trouble.

■ SIX SUR DIX *Presse-Océan, le 8 novembre 2005*

Quand les banlieues flambent, Presse-O termine un encadré par un constat qui mériterait développement : « À Nantes, six des dix quartiers les plus criminogènes se situent dans le centre ville ». C'est vrai qu'avec les bombes placées sous la voiture d'Aïssa Dermouche et au lycée de son fils, les beaux quartiers ont pris un coup au moral sécuritaire, et les statistiques une allure de sauve qui peut.

■ PRIVILÉGERETÉ *Presse-Océan, le 10 décembre*

Le Conseil général de Loire-Inférieure vend près d'un million d'euros le logement de fonction de l'ancien directeur général des services. On apprend qu'il fait 345 m<sup>2</sup>. On pourrait pas en faire une extension de la maison d'arrêt pour la dépeupler ?

■ CONFLIT DE CANARD *L'Eclair, le 16 novembre 2005*

C'est dans la rubrique Carquefou : « Exposition sur les conflits en Indochine et en Algérie, actuellement à l'hôtel de ville ». Ou comment des guerres coloniales deviennent de « conflits ». C'est vrai qu'on avait commencé par qualifier d'« événements d'Algérie » la guérilla du FLN puis la répression d'un mouvement de libération. Mais bon. Ce sont devenus des conflits. Bientôt, on parlera des contentieux d'Indochine et des litiges d'Algérie. La guerre, ça fait peur aux enfants.

Ont œuvré à ce numéro : Pich, Olivier Texier, Tanq, Nicolas de La Casinière, Minou Brouet, Jules de chez Smith, Emile Pléglie, Sylvie Vartan. Mise en page : L. Gikel. Directeur de Publication : Nicolas de La Casinière. N° ISSN : 1270-4911 - N° CPPAP : 77122AS. Dépôt légal à parution. Édité à 3500 ex. sur papier recyclé par LUG pour : La Lutte à Lulu, asso 1901, 11 rue des Olivettes, 44000 Nantes. Toutes les archives du journal (sauf le dernier numéro) sur <lalettrelulu.com>. Les textes publiés sont « copyleft ». Libres de droits, ils peuvent donc être repris, republiés, rediffusés, si possible avec mention de l'origine.

### Abonnement 20 € = 10 numéros

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
.....  
.....  
.....

Chèque à l'ordre de  
La Lutte à Leuleu,  
11 rue des Olivettes  
44000 Nantes